

« sait la main sur la tête. Il me dit une fois : « C'est curieux, cette « multitude d'affaires m'embrouille l'esprit ; je ne puis résoudre « une difficulté comme autrefois, il me faut du temps, »

Ce fut sur l'avis clairement exprimé du Père Général qu'il vint au Canada pour cette troisième fois. Sans doute que le bon Dieu voulait accorder à ses nombreux amis et bienfaiteurs le plaisir de le voir une fois encore avant sa mort.

« Bien que fatigué, le P. Arsène se rendit à Québec pour affaires ; et là, entre temps, il trouva la possibilité, et il eut le courage encore de prêcher une petite retraite aux religieuses, les « Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie. Jusqu'au bout, il « a voulu communiquer aux âmes l'amour de Dieu, dont lui-même « était embrasé. La retraite se termina par une cérémonie de profession, à laquelle il prit la parole, sans avoir eu le temps de s'y « préparer ; car il se comptait déchargé de cette allocution. Il « parla donc de l'abondance du cœur ; mais il le fit si simplement « et si bien, que le Vicaire Général qui présidait la cérémonie en « fut sensiblement et profondément ému. »

Dans le prochain article, il nous faudra vous dire, chers Lecteurs, la fin imprévue du T. R. P. Arsène-Marie. Avant d'aborder cette tâche pénible, et pour mieux vous dessiner la grande et belle figure du Bien Aimé Père, je me permets, pour cette fois, un large emprunt à la vie si goûtée, écrite par le Père Norbert de Laissac, O. F. M. — Au lieu de résumer, je transcris :

Deux détails rétrospectifs :

Le syndic des Frères-Mineurs de Montréal, a bien des fois vanté le talent d'administration du P. Arsène. Ce syndic est un homme d'affaires très habile. « Or, dit-il, quand j'avais songé pendant plusieurs jours à quelque combinaison, pour arranger une affaire et y réussir, j'allais-en parler au Père. Au simple exposé de la question, il avait tout parfaitement compris et, en un instant, il faisait le travail d'esprit qui m'avait pris plusieurs jours. » Également, il avait une grande fidélité de mémoire ; après ses longues absences, il se rappelait toutes les petites questions de détail des affaires comme s'il n'avait eu à penser qu'à cela.

Quand le Collège Séraphique fut bâti, une dame (M^{me} Mac-Conkey) voulut faire une fondation de 25.000 francs pour l'entretien, à perpétuité, d'un enfant. Elle communiqua son dessein au syndic du Couvent, qui en parla au P. Arsène. Celui-ci supplia